

L'Emblème du jour



JOURNAL D'INFORMATION, D'ANALYSE, D'INVESTIGATION ET DE PUBLICITÉ
Porto-Novo, Rép. Bénin - Email : leblemedujour@gmail.com - Tél. : +229 97 9046 40

RETARD DANS LA DÉSIGNATION DES CHEFS DE VILLAGE ET DE QUARTIER P. 03

Près de 500 postes vacants



CABINET DU PRÉSIDENT DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE P. 02



VLAVONOU échange avec les dirigeants d'OHORI IJE

DOUANES BÉNINOISE P. 03

Liste intégrale des agents réaffectés



«CHANTE ET DANSE AVEC L'AMAZONE» 2024 P. 03

32 jours d'animation au pied de l'Amazone

APPARTEMENTS MEUBLÉS À PORTO-NOVO «FENOU GUEST HOUSE»

+229 98 90 46 40



SALLE DE FÊTE ET DE CONFÉRENCE «ELONA HOUSE» À PORTO-NOVO

+229 98 90 46 40



CABINET DU PRÉSIDENT DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE

VLAVONOU échange avec les dirigeants d'OHORI IJE

En fin de matinée de ce mercredi 07 août 2024, le président de l'Assemblée nationale Louis Gbèhounou VLAVONOU a reçu en audience à son cabinet une délégation de l'association "OGBOLE OMO OHORI IJE (OOOI)" du Bénin et du monde entier conduite par son président Olouchègoun Daniel DOÏTCHAMOU. Les hôtes de l'autorité parlementaire sont allés lui présenter leur association dont le but est de restaurer la communauté OHORI IJE dans toute sa diversité culturelle et culturelle. Par la même occasion, le projet de construction du palais royal OHORI IJE a été présenté au président VLAVONOU par Sakios EDOUN. En fin de cette même matinée, le président de l'Assemblée nationale a reçu par ailleurs en audience le Révérend Pasteur Médard GBEMOUDJI de la communauté Saï-Lagare de l'Église protestante méthodiste du Bénin (EPMB) dans la commune de Dangbo. À la tête d'une délégation, il est allé remercier l'autorité parlementaire pour son soutien à la célébration de la fête annuelle de sa communauté le 23 juin dernier.

Lire ci-dessous l'intégralité des propos de Théophile Olouwachègoun OLOUWOLE, Secrétaire Général de l'association à la presse parlementaire.

" Nous sommes venus présenter notre association au président de l'Assemblée nationale et le remercier pour tout ce qu'il a eu à faire pour nous. Nous sommes également venus lui parler de notre projet de construction du Palais royal OHORI IJE.

L'objectif principal de notre association, c'est d'œuvrer pour le développement de la communauté OHORI IJE qui a été marginalisée tout le temps au point où à un moment donné, plus personne ne voulait se déclarer être véritablement OHORI. Nous avons donc pris conscience à un moment donné de ce que, si on ne se remet pas ensemble, nous risquons donc de perdre notre identité parce que la langue même n'est plus parlée comme cela se doit. De plus les marques faciales qu'on avait l'habitude de porter pour nous permettre de nous reconnaître ont disparu. Nous sommes donc entrain de disparaître petitement. Il faut donc se remettre ensemble pour pouvoir reconstituer notre histoire, nous remettre ensemble et travailler ensemble pour le développement de notre communauté; remettre notre culture à sa place sans oublier l'aspect cutuel afin de reprendre notre place. Il faut dire que la joie qui nous anime au sortir de cette audience est immense. Le président de l'Assemblée nationale nous a bien reçus et nous a surtout donner des conseils pour nous encourager."



L'Emblème du jour

JOURNAL D'INFORMATION, D'ANALYSE, D'INVESTIGATION ET DE PUBLICITÉ

Porto-Novo, Rép. Bénin - Email : lemlèmedujour@gmail.com - Tél. : +229 97 9046 40

ISBN : 978-99982-1-737-9 DÉPÔT LÉGAL N° : 15577

N° 495-24/HAAC/PT/CLC/SG/DAJDC/SDC/SCS

Porto-Novo, Rép du Bénin
Email : lemlèmedujour@gmail.com
Tél : +229 98904640

PRODUCTION
Ets EMERIC PRODUCTION
RCCM RB/PNO/09A848

DIRECTEUR DE PUBLICATION
Emeric Joël ALLAGBE
Tél. : +229 97904640

CONTACTS SECRÉTARIAT
Tél. : (+229) 55499999 / 55500707

RÉDACTION
Emeric Joël ALLAGBE
Aimé HOUENOU
Eric OBINTI
Bernice ALOVOKPINHOU

PHOTOS
Benoît KOFFI
+229 97897626

MAQUETTE ET GRAPHISME:
Mayass NOUMON
+229 96138484

« CHANTE ET DANSE AVEC L'AMAZONE » 2024

32 jours de moments conviviaux au pied de l'Amazone

(De l'animation acoustique gratuite tous les soirs)

Pour rendre agréable et mémorable cette période de grandes vacances, le Gouvernement du Président Patrice TALON offre aux populations 32 jours de moments conviviaux au pied de l'Amazone à Cotonou. Ainsi, après la première édition en 2023, la deuxième édition de l'initiative gouvernementale « Chante et Danse avec l'Amazone » sera au rendez-vous du 08 août 2024 au 08 septembre 2024. L'information a été rendue publique au cours d'une conférence de presse conjointement animée, le mardi 06 août 2024, par le Directeur Général de l'Agence de Développement des Arts et de la Culture, Monsieur William CODJO, et le Conseiller technique à la Culture du MTCA, Monsieur Florent COUAO-ZOTTI. Sur initiative du Gouvernement, au pied de l'Amazone, un espace de plus de 1000 m2 est aménagé avec l'installation des chapiteaux et un dispositif sécuritaire adéquat pour permettre aux vacanciers de passer des moments agréables durant 32 jours en compagnie de 32 orchestres qui feront de l'animation acoustique pour un plein divertissement. L'initiative «Chante et danse avec l'Amazone» se veut une prolongation de la fête nationale et vise à faire animer le site par des artistes pendant tout le mois d'août pour y créer de l'enthousiasme et de l'effervescence au-delà de l'attraction qu'offre la statue. Ce sera une animation acoustique qui connaîtra la prestation d'un artiste, d'un orchestre ou d'une compagnie de danse tous les jours de 17 heures à 20 heures et ce, du 08 août au 08 septembre 2024. Les visiteurs pourront pique-niquer 24 heures sur 24 avec des variétés musicales, des compagnies de danse, des orchestres qui les accompagneront tous les soirs. Tout comme l'année dernière, le public est donc invité à profiter au maximum de ces moments conviviaux que le Gouvernement lui offre pour agréments cette période de grandes vacances.



RETARD DANS LA DÉSIGNATION DES CHEFS DE VILLAGE ET DE QUARTIER

Près 500 postes vacants

Les chefs de village ou de quartier de ville sont désignés par le parti ayant obtenu le plus grand nombre de suffrages valablement exprimés dans l'unité administrative locale concernée. La 9e législature ont mis un terme à la prolongation de leur mandat quinquennal qui a expiré depuis 2020. On procédera bientôt à leur renouvellement. Mais cela ne se fera pas par de nouvelles élections mais par désignation. Et ceci, sur la base des résultats des élections communales de 2020. La loi n°2024-13 modifiant et complétant la loi n°2019-43 portant Code électoral en République du Bénin adoptée et promulguée par le président de la république a réglé cette situation. Un article y a été consacré. « A l'entrée en vigueur de la présente loi, les chefs de village et de quartier de ville sont désignés sur la base des résultats des élections communales de 2020 », dispose le Code électoral en son article 210 nouveau. Les chefs de village ou de quartier de ville sont désignés par le parti ayant obtenu le plus grand nombre de suffrages valablement exprimés dans l'unité administrative locale concernée. Pour les élections locales à venir, le Code électoral prévoit que le nom du chef de village ou de quartier de ville est communiqué par le parti, dans les 30 jours qui suivent l'installation du conseil communal. L'autorité préfectorale dispose de huit jours après communication des noms par le parti pour les notifier par arrêté au maire qui dispose de quinze jours pour leur installation. Le parti procède dans les mêmes conditions au remplacement ou à la désignation d'un autre chef de village ou de quartier de ville ; en cas de perte de ses droits civiques et civils ; en cas d'absence ou d'indisponibilité pendant plus de six mois et constatée par le maire et le préfet, en cas de décès ; en cas de fautes graves constatées par le maire.

Il est à rappeler qu'à la date du 30 octobre 2023, il y a 256 postes vacants et un nombre supérieur de postes d'intérim par rapport aux fonctions de chefs de village et de quartier de ville. De 2023 à la date d'aujourd'hui, plusieurs chefs de l'administration locale sont décédés et d'autres sont malades. Cette vacance perturbe le bon fonctionnement de l'administration locale. Car, les chefs de village et de quartier de ville ont des fonctions qui sont prévues par les articles 220 et suivants de la loi portant Code de l'administration territoriale en République du Bénin. Lesquelles fonctions ont une résonance particulière sur l'administration territoriale. Cette vacance au poste de chef de village et de quartier de ville empêche la mise en œuvre effective et efficiente des réformes liées à l'Agence nationale d'identification des personnes (Anip). Il faut que ces fonctions de chefs de quartier et de village soient réellement occupées pour permettre un bon fonctionnement de l'administration locale.



DOUANE BÉINOISE

Liste intégrale des agents affectés



MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES
RÉPUBLIQUE DU BÉNIN

Tél. (00229) 21 31 55 48 - Fax (00229) 21 31 67 86 (Rép. du Bénin)
01 BP : 400 COTONOU https://www.douanes.gov.bj
E-mail : DGDBENIN@douanes.bj

Direction Générale des Douanes

DECISION N° 545^C /MEF/DGD/DGA/DRH
PORTANT AFFECTATION DU PERSONNEL

LA DIRECTRICE GÉNÉRALE DES DOUANES

- Vu la loi n°2020-17 du 03 juillet 2020 portant statut spécial des fonctionnaires des Douanes;
- vu le décret n°2023-357 du 12 juillet 2023 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère de l'Economie et des Finances ;
- vu le décret n°2022-457 du 27 juillet 2022 portant attributions, organisations et fonctionnement de la Direction Générale des Douanes ;
- vu le compte-rendu du Conseil des Ministres en sa séance du 29 novembre 2023 portant nomination de la Directrice Générale des Douanes et de son Adjoint;

Considérant les nécessités de service,

DECIDE :

Article 1^{er} :

Les fonctionnaires des douanes dont les noms suivent sont réaffectés aux postes ci-après :

■ Inspecteurs des douanes

N°	NOM	PRENOMS	PROVENANCE	DESTINATION
1	BIO NIGAN	Salim	Receveur Prékètè	C/SRLCF Adjoint Zou-Collines

■ Contrôleurs des douanes

N°	NOM	PRENOMS	PROVENANCE	DESTINATION
1	HOUNGBO	Ghislain	Chef Poste Kaboua	Receveur Athiémé
2	GABA	Georges	Chef Poste Datori	Receveur Parakou
3	GANGNY	Aimé	DREF	Receveur Prékètè
4	NTCHA M'BOMBA	Nabil	CBA Malanville	Chef Poste Kaboua
5	AGOHOU MBO	Augustin	DREF	Chef Poste Datori
6	KIATTI	Toussaint	CBA Ségbana	Chef Brigade Ségbana
7	SAKPOLIBA	C.S. Arnaud	DREF	Chef Poste Kassouala
8	HOU EGBE	Ignace	Chef Poste Kassouala	DREF
9	KOUMASSA	Placide Edgard	DLC	CBA Ségbana
10	ALOU	Bénito	Recette Véhicules Automobiles	Chef Site Ségbana

■ Agents de Constatation

N°	NOM	PRENOMS	PROVENANCE	DESTINATION
1	ADANVENON	Joseph	Brigade Athiémé	Brigade Kétou
2	MERE	Félicien	Poste Djéjou	SRLCF Ouémé-Plateau
3	VLAVONOU	Carhel	Brigade Porto- Novo Lagune	Brigade Okéita
4	LIASSOU	Abdou Héhirou	SRLCF Mono- Couffo	Brigade Houa
5	KAKPO	Léonard	SRLCF Borgou- Alibori	Brigade Kétou
6	EL-HADJ TANKO IBOURAIMA	Al-Emran	Bureau Particulier	SRLCF Mono-Couffo
7	HOUENOUKPO	André	SRLCF Borgou- Alibori	Brigade Cotonou-Port
8	LAWANI	Latifou	Bureau Particulier	Brigade Okéita
9	KOUASSI	Désiré	Brigade Malanville	Bureau Particulier/ Secrétariat Particulier
10	EKLU	Elom	Brigade Cotonou-Port	SRLCF Borgou-Alibori
11	MONRA	Ibrahim	Poste Modogan	SRLCF Borgou-Alibori
12	TETE	Sévérin	SRLCF Ouémé-	Brigade Ségbana
13	BIO DJARRA	Aziz	Poste de Kilibo	SRLCF Mono-Couffo
14	ALEDJI	Kamarou Dine	SRLCF Zou-Collines	Poste Kassouala

■ Préposés

N°	NOM	PRENOMS	PROVENANCE	DESTINATION
1	MAMA	Illiaou	SRLCF ZOU-COLLINES	Cellule Contrôle Interne
2	BACHABI	Adidjatou Kouboura	BRIG COT-AEROPORT	SRLCF Atlantique Littoral

Article 2 :

La présente décision qui annule toutes dispositions antérieures contraires prend effet à compter de la date de sa signature.

Ampliations :

Cotonou, le 06 août 2024

RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE

« L'empreinte carbone » au cœur d'un séminaire de l'Ansalb à l'UAC

Un séminaire sur « l'empreinte carbone » se déroule depuis ce mardi 06 Août 2024 à la salle Multimédia Jacques Dougnon de l'URMAPha de l'Université d'Abomey-Calavi (UAC). Plusieurs experts éclairent les participants sur « l'empreinte carbone » au cours de ce séminaire organisé par la Commission permanente Climat et Environnement de l'Académie Nationale des Sciences Arts et Lettres du Bénin (Ansalb), et qui prend fin ce mercredi.

Quand il est question d'agir contre le réchauffement climatique, la majorité des scientifiques s'accorde à dire que réduire son empreinte carbone est le moyen le plus efficace, que l'on soit un particulier ou une entreprise.

« L'empreinte carbone » est donc le plat de résistance du séminaire de la Commission permanente Climat et Environnement ouvert mardi et qui prend fin ce mercredi à la salle Multimédia Jacques Dougnon de l'URMAPha de l'UAC. Plusieurs communications sont présentées aux participants par des enseignants d'universités spécialistes des changements climatiques et gestion environnementale. Elles portent, entre autres, sur la quantification des émissions de GES, l'identification des principales sources d'émissions, l'Évaluation des impacts environnementaux et le renforcement des capacités nationales. A travers les différentes communications, les communicateurs exposent mieux « l'empreinte carbone » qui est un indicateur qui vise à mesurer l'impact d'une activité sur l'environnement, et plus particulièrement les émissions de gaz à effet de serre liées à cette activité. Selon les communicateurs, l'empreinte carbone peut s'appliquer à une personne (selon son mode de vie), à des ménages, à une entreprise (selon ses activités), un territoire, ou encore à des produits. Le dioxyde de carbone est le gaz à effet de serre (GES) le plus répandu qui contribue au réchauffement climatique.

Les précisions du Secrétaire perpétuel de l'Ansalb

L'Académicien Michel BOKO, Secrétaire perpétuel de l'Académie nationale des sciences arts et lettres du Bénin (Ansalb) a développé une communication sur l'évaluation des impacts environnementaux.

Selon le Secrétaire perpétuel de l'Ansalb, l'empreinte carbone s'exprime simplement par la quantité de gaz à effet de serre (GES) que toute activité ou infrastructure peut produire. Selon l'Académicien Michel BOKO, en faisant 1 hectare de maïs, le débroussaillage et les feux émis créent déjà beaucoup de gaz à effet de serre.

Dans le domaine alimentaire, il fait savoir « qu'une partie peut être consommée car, pour se développer, les plantes ont besoin de gaz carbonique qui sera transformé par la lumière du soleil et faire la photosynthèse ».

HAAC / BÉNIN

Liste des 25 analystes temporaires de la Haac suspendus

Par décision 24-045/HAAC du 31 juillet 2024, le nouveau Président de la HAAC, Edouard Loko a suspendu 25 analystes temporaires chargés de procéder au suivi déontologique ou au monitoring des médias (presse en ligne, presse écrite et presse audiovisuelle). Selon la décision 24-045/HAAC du 31 juillet 2024, ces 25 analystes ont été suspendus en raison des réformes en cours au sein de l'institution.

Voici la liste complète

N°	NOM	PRENOM (S)
01	ADAMOU IMOROU	Toiratou
02	AHOLOU	Ahossé Philomène
03	AKPAKI	Judith Marlyse Fumilola
04	ALAPINI	Epiphane Olaotan
05	ALLI	Mouchick Oloruntoyi
06	BIAOU	Akini Hermine Fidélia A. Folaké
07	BIO KANA MAMA	Zaidou
08	DINE	Kamal
09	FAYOMI	Marcellin Eriyomi
10	GBAGUIDI	Tagnongbé Célestine Epse AKPOGAN
11	GNAMMI	Faouziyatou
12	GOHONOU	Armel Cornelle
13	HOUNKPE	Stanislas Adjimon
14	KAKPO	Bai Henriette
15	KPOFFON	Houénafa Mylène
16	LAFIA-KODA	Kamal Deen
17	MAMA	Adékoulé
18	OGOUBI	Omognori Kerri
19	OUEDRAOGO	Fadilath
20	QUINSSOU	Léopold

Ce qui a été relâché et n'a pas été absorbé est l'empreinte carbone. Les changements climatiques causés par les émissions de GES entraînent des modifications des habitats naturels, ce qui peut conduire à la perte de la biodiversité. Ils favorisent l'introduction et la propagation d'espèces invasives qui peuvent supplanter les espèces locales et déséquilibrer les écosystèmes. Et l'Académicien Boko d'ajouter que l'émission de CO2 entraînent surtout des changements climatiques qui modifient la répartition géographique des vecteurs de maladie comme les moustiques augmentant ainsi le risque de maladies telles que le paludisme et la dengue.

Préserver les écosystèmes naturels et humains sur la terre

A son tour, monsieur Ernest Amoussou, professeur titulaire de géographie physique appliquée, a présenté aux participants « la quantification des émissions de GES ». Selon le communicateur, un gaz à effet de serre est un gaz qui absorbe les rayons infrarouges, les empêchant de sortir de l'atmosphère. La collecte, l'analyse et l'estimation s'effectuent selon les lignes directrices du GIEC (2006) qui, entre autres, offrent une méthodologie pour mesurer les émissions de GES, couvrent les principaux secteurs responsables des émissions pour un inventaire complet et présentent le diagramme décisionnel pour le choix du modèle d'estimation des émissions de GES. Il précise que l'objectif est en effet, le respect des normes d'émissions et en conséquence l'évaluation des politiques sur les émissions pour préserver les écosystèmes naturels et humains sur la terre.

Il faut souligner qu'il existe, entre autres, l'empreinte carbone du transport, l'empreinte carbone du logement, l'empreinte carbone de nos biens et services, l'empreinte carbone de l'alimentation, l'empreinte carbone personnelle. Il y a plusieurs pistes pour réduire son empreinte carbone.

Emmanuel A.T.



DJAKOTOMEY

la version officielle sur la prétendue affaire « agression d'un paysan par un gorille »

Une prétendue agression d'un paysan par un gorille, apprivoisé au final par les secours de sa victime, a fait le tour de la toile hier. Au regard de l'ampleur de cette affaire, assez d'interrogations sur l'originalité des images présentées par les premières sources. Mais cette affaire qui a tenu en haleine des autorités locales de la commune, vu l'atrocité des images, a suscité leur mobilisation pour s'enquérir de la situation. Aux dernières nouvelles en effet, aucune affaire du genre ne s'est passée dans la localité pendant la période décrite par les sources. La version officielle des autorités locales contraste avec les informations premières. Alors d'où proviennent les images et les commentaires ? Le mystère demeure pour le moment.



CÉRÉMONIE NATIONALE ET INTERNATIONALE D'HOMMAGES AU PROFESSEUR EUSÈBE ALIHONOU

L'ANSALB rend hommage à son premier Président

A Cotonou, ce mercredi 8 août 2024 au Palais des congrès, l'Académie Nationale des Sciences Arts et Lettres du Bénin (ANSALB) rend hommage à son premier président, Professeur Eusèbe Magloire ALIHONOU, décédé le mardi 18 juin 2024 à 86 ans.

Trois hommages sont prévus ce matin au Palais des congrès de Cotonou. Primo, des hommages nationaux, secundo des hommages internationaux et tertio des hommages des officiels. Les hommages vont démarrer après la procession des enseignants et des académiciens en toge, une note introductive à la cérémonie des hommages et la lecture de la biographie du professeur Académicien Eusèbe Alihonou. Selon le programme, la cérémonie démarre à 9 heures et prend fin à 13 heures.

Professeur Eusèbe Magloire ALIHONOU est précédemment Enseignant-chercheur à la Faculté des Sciences de la Santé (FSS) de l'Université d'Abomey-Calavi. Gynécologue-obstétricien, le Professeur ALIHONOU fut le premier Chef du Service de la Clinique de Gynécologie et d'obstétrique (CUGO) au Centre National Hospitalier et Universitaire (CNHU) Hubert Koutoukou MAGA de Cotonou. Depuis 1987, Professeur ALIHONOU est doyen de la Faculté des Sciences de la Santé (FSS) de l'université nationale du Bénin.

Doyen honoraire de la FSS dont il est l'un des pères fondateurs, il a formé plusieurs générations de gynécologues, de sage-femmes et de médecins généralistes pour le Bénin et pour l'Afrique. Ancien Président du Collège Ouest Africain des Chirurgiens (WACS) et de la Société Africaine de Gynécologie – Obstétrique (SAGO), le Professeur ALIHONOU fut ancien interne des hôpitaux de Dakar (Sénégal). Il a créé et dirigé le premier centre de mise en œuvre de soins de santé primaires, le Centre Régional pour le Développement et la Santé (CREDESA). Docteur Honoris Causa ès Science de l'Université de Laval (CANADA) et de l'Université Catholique de Louvain (Belgique), le Professeur Eusèbe Magloire ALIHONOU a dirigé plusieurs sessions du jury du concours d'agrégation de médecine.

Né le 16 Décembre 1938, il fut le Premier Président de l'Académie Nationale des Arts et des Lettres du Bénin (ANSALB). Il est auteur de plusieurs dizaines de publications spécialisées. A Pahou, dans la commune de Ouidah, il a activement œuvré pour la santé communautaire.

Son décès constitue une grosse perte pour le Bénin, l'Afrique et la communauté internationale qu'il a servi avec loyauté et esprit d'abnégation.



PROGRAMME DES HOMMAGES AU PALAIS DES CONGRES 11H10

MERCREDI 7 AOUT 2024 DE 9H A 13H

Horaires	Activités
9H00	Mise en place des participants
9H15	Arrivée et installation des Officiels
9H25	Procession des Enseignants et des Académiciens en toge
9H40	Note introductive à la cérémonie des hommages
9H45	Lecture de la biographie du Pr Académicien Eusèbe Magloire ALIHONOU
10H00	Chorale
10H10	Hommages nationaux <ul style="list-style-type: none"> • Association des sage-femmes du Bénin • Collège National des Gynécologue-Obstétriciens • Première promotion des Médecins de la FSS • Représentant des promotions Eusèbe ALIHONOU de la FSS • Unité de Gynécologie-Obstétrique de la FSS • Département Mère-Enfant de la FSS • Représentant du CREDESA
11H00	Chorale

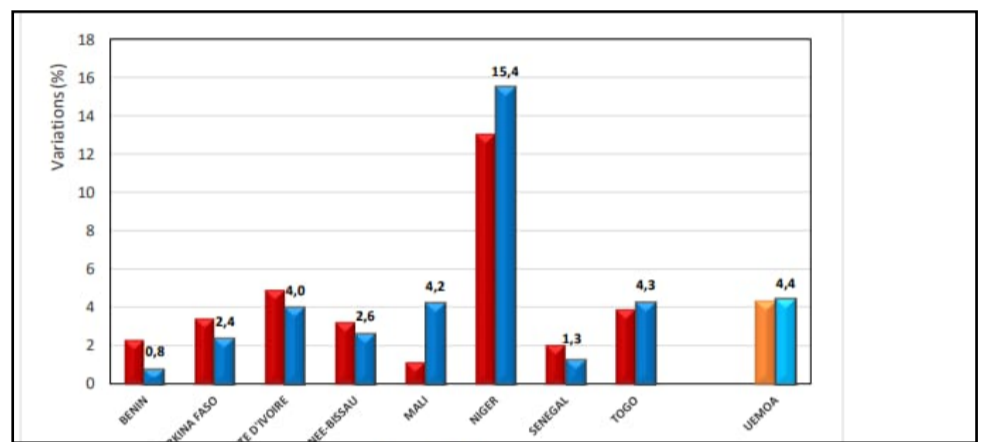
- Hommages internationaux**
- Fédération Africaine des sage-femmes Francophones
 - Société Africaine de Gynécologie-Obstétrique SAGO
 - Fédération Internationale de Gynécologie-Obstétrique FIGO
 - Organisation Ouest-Africaine de la Santé OOAS
 - Conseil Africain et Malgache pour l'Enseignement Supérieur CAMES
 - Collège Ouest Africain des Chirurgiens COAC/WACS
- 12H00 Chorale
- 12H10 **Hommage des Officiels**
- Faculté de Médecine de Parakou
 - Faculté des Sciences de la Santé de Cotonou
 - Rectorat de l'Université d'Abomey-Calavi
 - Académie Nationale des Sciences, Arts et Lettres
 - Ministère de la Santé
 - Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
 - Mots du Représentant de la famille ALIHONOU
- 13H Mots de la fin des hommages de l'ANSALB
- FIN DE LA CEREMONIE D'HOMMAGES

CONSOMMATION DANS L'UEMOA

Une baisse de 1,3% des prix au Bénin en juin 2024 selon l'IHPC

Selon l'Indice Harmonisé des Prix à la Consommation (IHPC) en juin 2024, le Bénin a enregistré une baisse de 1,3 % des prix et une chute considérable de l'inflation à 1,0%.

Dans l'Uemoa, l'Indice Harmonisé des Prix à la Consommation (IHPC) en juin 2024 est ressorti à 126,9, en hausse de l'indice a augmenté de 1,2%. Alors que la tendance générale des prix est ressortie à la hausse dans tous les pays, seul le Bénin a enregistré une baisse de de 1,3%. Selon le rapport, en juin 2024, le niveau de l'IHPC a enregistré une progression de 4,4% dans la zone UEMOA comparativement à son niveau de juin 2023. Les différentes variations du niveau général des prix observées dans les pays de l'UEMOA par ordre décroissant sont de 15,4% au Niger, 4,3% au Togo, 4,2% au Mali, 4,0% en Côte d'Ivoire, 2,6% en Guinée-Bissau, 2,4% Burkina Faso, 1,3% au Sénégal et 0,8% au Bénin. En glissement annuel, ce taux qui s'affiche à 0,8% en juin 2024 et à 2% en mai et marque une baisse considérable au Bénin sachant que la moyenne dans l'Uemoa sur la période sous revue est ressortie à 4,4%. Avec un taux d'inflation de 3,1% au niveau régional, chacun des pays a également fait un effort personnel. Le Bénin dans l'échelle est en dessous de cette moyenne, ce qui témoigne et atteste des nombreux efforts pour une meilleure maîtrise des prix des produits. Avec un taux d'inflation ressorti à 1,0%, le Bénin est l'un des meilleurs justes derrière le Mali qui a enregistré un taux d'inflation de 0,2%. Ces taux d'inflation sont de 8,3% au Niger, 3,9% en Côte d'Ivoire, 3,8% au Togo, 3,7% en Guinée-Bissau, 2,7% au Sénégal, 1,1% au Burkina Faso.



SÉCURITÉ MARITIME DANS LA ZONE ÉCONOMIQUE E

Levée du drapeau sur l'opération Safe Domain III


« Protéger l'économie bleue de la zone E de la CEDEAO à travers la collaboration en matière de sécurité maritime ». C'est autour de ce thème que se déroule la 3ème édition de la patrouille maritime conjointe de sécurité entre le Bénin, le Togo et le Nigéria Safe Domain III dont le lancement officiel a eu lieu le lundi 05 août 2024 à la base navale de Cotonou. Autour du Général de Brigade Abdul-Backi Sanni BACHABI représentant le Ministre de la défense nationale pour l'occasion, il y avait le Directeur du Centre multinational de coordination maritime de la zone E Aniedi A. IBOK, le personnel de la Division de la sécurité régionale de la Commission de la CEDEAO et de nombreux autres hauts responsables de la hiérarchie militaire de différents pays. L'opération durera plusieurs jours au cours desquels, les marines resteront sans état d'âme pour relever les défis de la pêche illicite, les trafics de tous genres en mer, la contrebande, la piraterie maritime et tous autres types d'activités qui menacent la sûreté et la sécurité dans les eaux. Elle témoigne de l'engagement des États à travailler ensemble afin d'assurer le bien-être des populations. La zone économique E couvre une superficie maritime d'environ 105.764 m2, et l'opération Safe Domain III a plusieurs volets. Elle met en commun les ressources des États membres afin de renforcer la capacité des marines à lutter efficacement contre la criminalité maritime, et à promouvoir l'échange d'informations et la coopération entre les États. Cette patrouille rendra l'environnement marin plus sûr, sécurisé et sans difficulté pour que les activités économiques puissent prospérer dans les domaines maritimes dans la zone E. Depuis l'introduction de Safe Domain, le constat de l'insécurité maritime dans la zone économique E évolue de manière positive, constate-t-on. D'après le Commandeur de la marine nigérienne Aniedi A. IBOK, Directeur du Centre multinational de coordination maritime de la zone E, il est passé de 49 incidents signalés en 2018 à 2 en 2023. Un succès réalisé grâce entre autres, aux efforts conjoints de patrouille et de sécurité maritime initiés par les 3 États : le Bénin, le Togo et le Nigéria avec les partenaires internationaux que sont l'UE, l'ONU, les États-Unis et autres. Cette opération constitue une étape importante vers le renforcement de la sécurité maritime régionale et la prospérité dans la région.





GUEST HOUSE FENOÛ

Appartements & Chambres meublés

 98 90 46 40



Vous êtes à la recherche d'un appartement meublé ?

Pour les voyageurs qui aiment se sentir partout comme chez eux, l'appartement est l'hébergement idéal.



Les groupes et les familles peuvent profiter des chambres et de la cuisine pour s'isoler ou se retrouver autour d'un repas pour planifier les activités du lendemain.

Les appartements sont disponibles pour de courts ou longs séjours



**Porto-Novo, Djassin
Houinvié - Dowa - Tokpota**



+229 95534395 / 55500707




+229 98904640 / 55499999



ELONA HOUSE

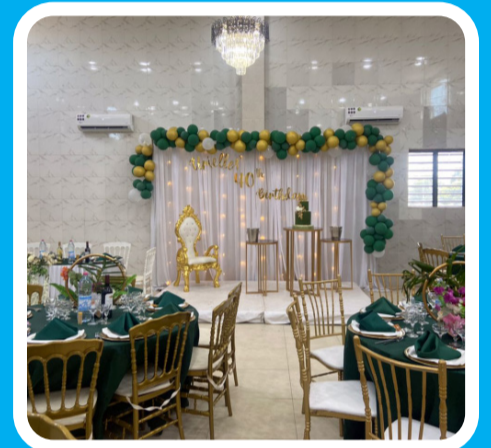
Salle de fête et de conférence à Porto-Novo

 98 90 46 40

Une destination unique au Bénin, dans la ville de Porto-Novo pour vos sorties d'entreprises ou évènements privés

Vous souhaitez organiser un séjour dans un lieu original, inspirant et complètement équipé?

Nous avons ce qu'il vous faut!



ELONA HOUSE dispose d'espaces professionnels inédits.

Accueillez vos invités dans un écrin de nature.

Mariage, anniversaire, communion, baptême, réunion, séminaire, cologie, séjour en famille et réception de tout genre?

Nous avons aussi tout pour vous accueillir !



**Porto-Novo, Djassin
Houinvié - Tokpota**



+229 95534395 / 55500707



+229 98904640 / 55499999

1ER FORUM DES JEUNES AFRICAINS SUR L'ECONOMIE BLEUE

Mission réussie pour le Commissaire Général Ernest Tindo et l'OPJEB

(Paubert Tsimanaoraty MAHATANTE distingué Meilleur Ministre de l'Economie Bleue de l'Afrique et SOGET SA reçoit le prix de BEST LOCAL CONTENT dans la catégorie de la digitalisation portuaire en Afrique ; Madagascar accueillera la 2ème édition du Forum)

Le Premier Forum des Jeunes Africains sur l'Economie Bleue, placé sous le thème « Développement de l'économie bleue durable et inclusive: une alternative pour la création d'emplois décents, la réduction de l'émigration des jeunes et le développement de l'Afrique » a eu lieu du 25 au 27 juillet 2024 à l'Hôtel 2 Février de Lomé et. Il a réuni plus d'une centaine de participants issus d'une vingtaine de pays d'Afrique, d'Europe et d'Amérique avec comme invité de marque, le Ministre des Pêches et de l'Economie Bleue de Madagascar, SEM Paubert Tsimanaoraty MAHATANTE. Cet événement historique et sans précédent pour l'Afrique porté par la jeunesse africaine a été organisé par l'Organisation Panafricaine de la Jeunesse pour l'Economie Bleue (OPJEB) présidé par Ernest TINDO par ailleurs commissaire général dudit Forum, en partenariat avec la Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD) et la société SOGET, avec la participation de plusieurs institutions dont l'Union Africaine, la Commission des Nations Unies pour l'Afrique, la Commission Européenne, la SOI FONDATION, le OCEAN HUB AFRICA, Galatée Films, etc.

Le Forum des Jeunes Africains sur l'Economie Bleue a été meublé par l'animation de Panels, la projection du film OCEANS de Jacques PERRIN, les stands d'exposition, le dîner de Gala, l'attribution de Prix et de distinction ainsi que des rencontres business.

D'éminentes personnalités et experts ont animé les panels le vendredi 26 juillet à la salle Evala de l'Hôtel 2 Février de Lomé. Le premier panel porte sur l'économie bleue en Afrique et dans le monde, le second sur les innovations au service du développement de l'économie bleue et le troisième panel porte sur l'état des lieux à aujourd'hui et planification, prospective sur les formations et emplois dans l'économie bleue. Comme panélistes, on peut citer entre autres, SEM Paubert Tsimanaoraty MAHATANTE, Ministre des Pêches et de l'Economie Bleue de Madagascar, l'Ambassadrice Nancy Karigithu, envoyée Spéciale du Président Kényan pour les Océans, SEM Charlina VITCHEVA, Directrice Générale des Affaires Maritimes et des Pêches de la Commission Européenne, M. Georges MBA ASSEKO, Chef Division Economie Bleue de l'Union Africaine, M. Nassim OULEMANE, Directeur de la Division de la Technologie, du Changement Climatique et de la Gestion des Ressources Naturelles de la Commission des Nations Unies pour l'Afrique (CEA), M. Bruce KOFFI de la BOAD, M. Ernest TINDO, Consultant International et Expert en Economie Bleue, Mme Abra Kodjogbé OLANDO AFANVI, Directrice de l'Economie Bleue au Haut Conseil pour la Mer du Togo, Mme Aude PAQUEROT et M. Christophe PEYCERE de la société SOGET SA, Mme Tara MASCARENHAS, Directrice des Programmes de SOI FONDATION au Canada, de M. Mahecor DIENG, Directeur Général Afrique de AIRUDI, M. MEZATIO Sylvestre, Secrétaire Permanent de la communauté portuaire de Douala, M. Alexis Grosskopf CEO de OCEAN HUB AFRICA, Mme Donna Lanzetta, CEO de Manna Fish Farms à New York et bien d'autres. Les travaux du Forum des Jeunes sur l'Economie Bleue ont été sanctionnés par un Rapport Général ainsi que l'adoption d'une feuille de route pour l'inclusion des jeunes dans l'économie bleue en Afrique. Le Gouvernement malgache, à travers le Ministre des Pêches et de l'Economie Bleue, a manifesté sa volonté d'accueillir à Madagascar la deuxième édition dudit forum en 2025 et l'ensemble des parties prenantes se sont engagées pour l'implémentation de la Feuille de Route adoptée.

Soirée de Gala, rencontres business

En marge du premier Forum des Jeunes Africains sur l'Economie Bleue, une soirée de Gala couplée avec la distinction de lauréats des « Prix OPJEB pour le développement de l'économie bleue africaine-Edition 2024 » a eu lieu le Jeudi 25 Juillet 2024 à la salle ashanti de l'hôtel 2 Février de Lomé. Les lauréats sont composés des acteurs publics, privés et des organisations de la société civile qui se sont particulièrement distingués dans leur catégorie.

Au nombre de sept (07) lauréats, il s'agit de:

1) M. Paubert Tsimanaoraty MAHATANTE Ministre des Pêches et de l'Economie Bleue de Madagascar - Prix: Meilleur Ministre de l'Economie Bleue de l'Afrique,

Catégorie : Pays Insulaire en Voie de Développement (PEID) ;

2) Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD) - Prix: Leadership Institutionnel en Afrique de l'Ouest,

Catégorie : Finance Bleue et Climatique ;

3) SOGET SA - Prix: Best Local Content,

Catégorie: Digitalisation Portuaire en Afrique ;

4) Madame Akuelé Yevona ADANLETE-LAWSON, Présidente de African Women In Maritime (WIMAfrica), Député et questeur de l'Assemblée Nationale du Togo - Prix: Leadership féminin

Catégorie: Inclusion des femmes dans le maritime en Afrique ;

5) BOLUDA Lomé - Prix : Meilleur service de remorquage en Afrique de l'Ouest

Catégorie: Services Portuaires ;

6) Haut Conseil pour la Mer, Togo - Prix: Leadership institutionnel Gouvernance de la Mer

Catégorie: Pays côtiers ;

7) FESCAN-Ganvié - Prix: Meilleure initiative culturelle,

Catégorie: Arts et Cultures en milieu aquatique.

Projection de film pour les enfants

Avant la soirée de Gala, le film "Océans" de Jacques Perrin a été projeté à la salle Ashanti de l'hôtel 2 février de Lomé aux écoliers de l'école privée BELALI STAR SCHOOL suivie d'une séance de questions/réponses à l'équipe de production représentée par M. Olli Barbé, Producteur Exécutif de Galatée Films.

Visite touristique

Une visite à l'unité de production aquacole Lofty Farm située à Nangbéto a été organisée le samedi 27 juillet 2024. Le Ministre des Pêches et de l'économie bleue de Madagascar, Paubert Mahatante, a été impressionné par le travail qui se fait par le fondateur Pierrot AKAKPOVI et son équipe professionnelle.

**BÉNIN****Des travaux annoncés au niveau du Carrefour Tokplégbé**

(Importante message pour les usagers)

« La chaussée du Carrefour Tokplégbé sera réduite aux abords du carrefour Tokplégbé dans le cadre des travaux d'aménagement de la déviation qui auront lieu du lundi 12 août 2024 au lundi 19 août 2024. Ceci permettra le démarrage des travaux de reconfiguration dudit carrefour. » C'est du moins ce qu'a annoncé la Direction Générale de la SIRAT dans un communiqué. A cet effet, pour assurer la bonne circulation lors de cette première phase d'aménagement, la direction générale de la Sirat a annoncé que des anneaux du giratoire seront fermés et l'îlot central sera aménagé provisoirement pour un passage direct du trafic. Selon le communiqué, les travaux de reconfiguration du carrefour démarreront du lundi 19 août 2024 au dimanche 20 octobre 2024. Ainsi, la direction générale de la Sirat, invite les usagers à emprunter les voies de déviation qui seront indiquées pour la circonstance par des panneaux d'informations déployées dans la Zone des travaux.

COMMUNIQUE RADIO - TELEDIFFUSE
N°3904 /2024/DG SIRAT/DP AUA/RCOM/CP

Mise en œuvre des travaux du projet de réhabilitation des voies d'Accès et de Traversées de Cotonou - ATC

Cotonou, le 06 août 2024 – Dans le cadre de la mise en œuvre des travaux du projet de réhabilitation des voies d'Accès et de Traversées de Cotonou, la Direction Générale de la SIRAT, Maître d'Ouvrage Délégué, informe les usagers de l'axe Cotonou - Porto novo ainsi que les riverains du Carrefour TOKPLEGEBE que la chaussée sera réduite aux abords du carrefour TOKPLEGEBE afin de permettre le démarrage des travaux de reconfiguration dudit carrefour. A cet effet, les anneaux du giratoire seront fermés et l'îlot central sera aménagé provisoirement pour un passage direct du trafic. Les travaux d'aménagement de la déviation auront lieu du **lundi 12 août 2024 au lundi 19 août 2024**.

Après cette première phase d'aménagement de la déviation, les travaux de reconfiguration du carrefour démarreront du **lundi 19 août 2024 au dimanche 20 octobre 2024**.

Durant cette période, Il est recommandé aux usagers d'emprunter les voies de déviation qui seront indiquées pour la circonstance par des panneaux d'informations déployés dans la zone des travaux.

La continuité du trafic sera ainsi assurée au niveau du carrefour TOKPLEGEBE. Toutefois, la SIRAT SA recommande aux usagers de l'axe Cotonou-Porto Novo en particulier les camions poids lourds d'emprunter l'itinéraire Carrefour Sobébra - Ciné concorde - Carrefour Agblangandan.

Nous vous invitons à faire preuve de prudence et à respecter les indications des panneaux de signalisation pour votre sécurité.

La SIRAT SA remercie tous les usagers de la route pour leur compréhension et leur collaboration, et les rassure de sa volonté à mettre tout en œuvre pour leur garantir de meilleurs services.

Vous êtes un écrivain, une personnalité, un féru de la littérature, et vous souhaitez soutenir Miss Littérature en affichant votre engagement pour le concours ? Faites-le nous savoir ! Miss Littérature, la beauté intelligente. Since 2016.



Miss littérature

Je soutiens

Miss Littérature
La beauté intelligente



NOUS CONTACTER : +229 97870303

UN CONCOURS CRÉÉ EN 2016 PAR LA BÉNINOISE CARMEN FIFAMÈ TOUDONOU

THÈME DE LA 6^E ÉDITION - BIENNALE 2024-2025

FAIRE DE LA LITTÉRATURE À L'ÈRE DE L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

Bénin • Burkina-Faso • Cameroun • Congo • Côte d'Ivoire • Gabon • Guinée • Mali • Niger • Sénégal • Tchad • Togo





© Nos Services

- * Entretien et nettoyage des bureaux - maison - shopping et espace vert
- * Construction et BTP
- * Vente de Matériels Informatiques et bureautiques

→ [Nous Contacter](#)

📍 Siège Ilot 3975 Hlazounto

☎ Tél : +229 97 32 83 51

✉ e-mail: olorygedeon@hotmail.com

VISION BÉNIN 2060

Les populations de Nikki expriment leurs perceptions et aspirations

(La démarche du Ministre d'État Abdoulaye BIO TCHANÉ saluée)

Démarrée sous la coordination du Ministère de Développement, l'opération de collecte des perceptions et aspirations sur toute l'étendue du territoire se poursuit sur le terrain. Dans le cadre de cette campagne, la commune de Nikki avait accueilli les 05 et 06 Août 2024, l'équipe mandatée par le Ministre d'Etat Abdoulaye BIO TCHANÉ. Avec l'appui des autorités communales, elle a procédé au lancement de la séance avec le premier groupe dont la cible est les Jeunes (H/F) et la seconde cible est composée des Hommes (Têtes couronnées, Responsables des confessions religieuses, Leaders d'opinions, agriculteurs et Entrepreneurs (es)).

Après la présentation du contexte et des objectifs par Madame la Directrice Départementale de Développement du Borgou et les deux Facilitateurs, l'honneur est revenu aux participants de faire une évaluation personnelle puis collective des acquis et des enjeux de l'agenda de développement de notre pays de 2000-2025 puis de faire part de leurs attentes et rêves pour le Bénin à l'horizon 2060. Les discussions ont concerné tous les domaines de développement de notre pays notamment l'Économie, la Société, la Santé, la Technologie, les Infrastructures, l'Éducation, la Sécurité, la Politique, l'Environnement et la Culture. Il a été rappelé que ces discussions ne s'inscrivent pas dans le cadre de la tournée de reddition de comptes du Gouvernement, mais plutôt pour évaluer/apprécier les actions de développement de notre pays depuis 2000 et recueillir les aspirations des Béninois d'ici 2060. Que ce soit la cible des jeunes (H/F) ou celle des Personnalités traditionnelles, Religieuses, Agricultrices et Entrepreneurs, tous les participants ont apprécié la démarche du Ministère de Développement qui est une démarche participative et ascendante. Toutes, les interventions, à l'endroit du Gouvernement et des autorités à divers niveaux, exhortent à faire de l'Homme béninois un Être respectueux, respecté, digne et modèle d'un peuple qui incarne les valeurs culturelles de son patrimoine, allant à la perfection d'un monde meilleur d'ici 2060. Il faut noter que les cibles ont été impressionnantes de par la qualité des débats et autres interventions montrant leurs aspirations pour l'horizon 2060.

Cette campagne nationale de collecte des aspirations du peuple béninois, lancée officiellement par le vice-président du comité national de supervision de la réflexion prospective, Monsieur Abdoulaye BIO TCHANÉ, se déroule dans les 77 communes de notre pays et prendra fin le 23 Août 2024.



ZONE UEMOA

Hausse de 52,8% des investissements directs étrangers en 2022

En 2022, la balance des paiements et la position extérieure globale de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA) ont révélé une augmentation significative des investissements directs étrangers (IDE). Selon un rapport de la Banque centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO), le besoin de financement de l'Union s'est établi à 9.672,9 milliards de FCFA, en hausse de 5.182,0 milliards par rapport à l'année précédente. Ce besoin n'a été couvert qu'à 65,6 % par des entrées nettes de capitaux via le compte financier, qui se sont élevées à 6.864,9 milliards de FCFA, soit une hausse de 29,1 % par rapport à 2021. L'accroissement des flux de financement extérieur, selon le rapport de la BCEAO, s'explique principalement par une augmentation notable des IDE, qui ont bondi de 52,8 % pour atteindre 4.238,2 milliards de FCFA. Cette dynamique est attribuée à un regain d'intérêt pour les investissements dans les secteurs miniers, pétroliers et gaziers au sein des pays de l'Union. En revanche, les investissements de portefeuille ont connu un net repli de 98,0 %, en raison de l'absence d'émissions d'euro-obligations par les États membres, après une émission nette de 2.087 milliards de FCFA l'année précédente. Les autres investissements ont également connu une augmentation, en lien principalement avec une forte progression des tirages publics nets (+98,3 %).

En ce qui concerne la position extérieure globale nette (PEGN) de la région, elle s'est détériorée de 7.240,1 milliards de FCFA, s'établissant à -54.646,7 milliards de FCFA (-49,1 % du PIB) à fin décembre 2022, contre -47.406,6 milliards de FCFA (-47,1 % du PIB) à fin décembre 2021. Cette détérioration est notamment due à la hausse des engagements nets au titre des IDE et à la mobilisation accrue de ressources par les États auprès de leurs partenaires. Les transactions commerciales intra-communautaires ont progressé de 28,9 % en 2022, pour atteindre 3.949,9 milliards de FCFA. Cette croissance, principalement alimentée par la hausse des prix des produits pétroliers et alimentaires, a porté les échanges intra-UEMOA à 14,5 % des flux commerciaux totaux de l'Union, contre 14,2 % en 2021. Les investissements de portefeuille intra-communautaires ont progressé de 10,6 %, atteignant 2.235,1 milliards de FCFA en 2022. Cette évolution reflète la forte sollicitation du marché financier régional de la dette par les États membres pour couvrir leurs besoins de financement.



LUTTE CONTRE LE TERRORISME

Un nouveau Commandant nommé à la tête de l'opération Mirador

Après la nomination du Colonel Faizou Gomina à la tête de la garde nationale, l'opération Mirador a un nouveau Commandant.

En effet, le Chef d'Etat-major général de l'armée béninoise, le Général de division, Fructueux Gbaguidi a choisi le Colonel Constant AHIOU pour prendre la succession de Faizou Gomina, désormais chef d'État-major de la garde nationale. Sa nomination est intervenue le mercredi 31 juillet 2024, rapporte BIP Radio.

Cet officier passé par le Prytanée militaire et également formé en Allemagne a désormais la lourde responsabilité de diriger l'opération Mirador pour la lutte contre le terrorisme dans la partie septentrionale du pays.



BÉNIN

Patrice Talon s'est envolé ce mardi pour ses vacances

Des nouvelles du Président Patrice Talon, après la célébration de la fête nationale.

C'est ce mardi 06 août 2024 que le chef de l'Etat a quitté Cotonou pour la France, certainement la première destination pour ses vacances. Pour rappel, l'exécutif est en vacances jusqu'au 02 septembre.





GUEST HOUSE FENOÙ

Appartements & Chambres meublés
📞 98 90 46 40



ELONA HOUSE

Salle de fête et de conférence à Porto-Novo

📞 98 90 46 40

APPARTEMENTS MEUBLÉS À PORTO-NOVO «FENOÙ GUEST HOUSE»

SALLE DE FÊTE ET DE CONFÉRENCE «ELONA HOUSE» À PORTO-NOVO



**Porto-Novo, Djassin
Houinvié - Dowa - Tokpota**



+229 95534395 / 55500707



+229 98904640 / 55499999